



**CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE**

Le mardi 28 mars 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (42) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAU, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORI, M. Valery JANVIER, M. Philippe GUERINEAU.

Excusé(s) (11) : Mme Sabine DESMAISON. Mme Catherine RUET ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Stéphanie GALOPPIN ayant donné procuration à M. Marc FLEURET, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Jean TORTOSA, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

Délibération affichée et
exécutoire le :

30/03/2023

12 : Personnel communautaire : Modification du tableau des effectifs 2023

La structuration des effectifs de Châteauroux Métropole évolue en raison de régularisation de grade suite à promotion, du changement de grade d'agent et de créations de postes (un au service déplacements et un au service fêtes et cérémonies).

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de modifier le tableau des effectifs au titre de l'année 2023 approuvé par le Conseil Communautaire du 13 décembre 2022.

TABLEAU DES EFFECTIFS – CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

FILIERE	GRADE OU EMPLOI	CATÉGORIE	CRÉATIONS DE POSTES	SUPPRESSION DE POSTES	OBSERVATIONS
<u>Administrative</u>	Attaché	A	1		Changement de grade d'un agent
	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0.5	Augmentation du temps de travail
	Adjoint Administratif	C	1		Recrutement
<u>Technique</u>	Agent de Maîtrise	C	1		Remplacement
	Adjoint Technique	C	1		Recrutement
<u>Sportive</u>	Éducateur APS principal 2ème classe	B	1		Régularisation de grade suite à promotion
TOTAL			6 dont 2 nettes	0.5	

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) .

Signatures :
 Le Président, Gil AVÉROUS.
 Les secrétaires de séance, Danielle FAURE et Olivier VIGNAU.